

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à M. le député Maurice Neyroud. Il communique la démission de M. le député Cédric Pillonel de la Commission thématique des systèmes d'information pour le 31 octobre 2013. Il adresse une cordiale bienvenue, à la tribune du public, à M. Manandhar, qui effectue un stage de six semaines au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme et découvre les institutions politiques et le système fédéral helvétiques.			
	2.	Dépôts Interpellations: Philippe Jobin et consorts; François Brélaz et consort. Postulat: Michel Miéville et consorts. Motion: Claude-Alain Voiblet et consorts. Simple question: Véronique Hurni.			
OA	3.	(GC 075) Rapport du Bureau du Grand Conseil et prestation de serment de Madame Céline Ehrwein Nihan, nouvelle députée Les conclusions du rapport du Bureau vérifiant les titres d'éligibilité de Mme Céline Ehrwein Nihan, nouvelle députée élue en remplacement de M. Philippe Martinet, sont adoptées à l'unanimité, moins une abstention. Il est procédé ensuite à la prestation de serment de Mme Ehrwein.	GC	Nicolet J.	
RENV-CE	4.	(13_INT_164) Interpellation Véronique Hurni et consorts - A l'aide sociale et en possession d'un ou plusieurs chiens !? (Développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	5.	(88) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD N° 1 du projet de budget 2014) - sur l'impôt 2014 - modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI)(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur les projets de lois est acceptée à l'unanimité, moins quatre abstentions. Loi sur l'impôt 2014: art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2: amdt Rapaz est refusé par une très large majorité, avec quelques avis favorables et abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 102 non, 24 oui et 4 abstentions. Art. 2 non amendé accepté à la majorité, avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 3 à 14 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. LI: art. 27, 28, 37, 135, 176, 198 et 2 acceptés. Fin du 1er débat.	DFIRE.	Grognuz F.	
TRAITE	6.	(GC 076) Election de 2 membres à la Cour des comptes du Canton de Vaud - Législature 2014-2019 Bulletins délivrés : 125; bulletins rentrés : 125; bulletins nuls : 0; bulletins valables : 125; bulletins blancs : 5; majorité absolue : 63. Ont obtenu des voix : 1. Mme Eliane Rey (120 voix) ; 2. Mme Anne Weil-Lévy (105 voix). Sont élues : Mme Eliane Rey et Mme Anne Weil-Lévy.	GC	Ansermet J.	
RENV-CE	7.	(13_INT_165) Interpellation François Brélaz - Criminels étrangers double nationaux condamnés à l'étranger et purgeant leur peine en Suisse. Y en a-t-il dans le canton de Vaud ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(13_INT_162) Interpellation Anne Baehler Bech - Qui payera les 600 millions d'Alpes vaudoises 2020? (Pas de développement)			
RENV-CE	9.	(13_INT_163) Interpellation Alexis Bally - Alpes 2020 - investir là où il n'y a plus de neige ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	10.	(13_MOT_030) Motion Martial de Montmollin et consorts - Pour une politique plus durable pour le tourisme dans les Alpes vaudoises (Développement avec renvoi à commission avec plus de 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	11.	<p>(28) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) du 16 mai 2006 et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion Bernard Borel pour une notation énergétique des logements (08/MOT/24) et sur les postulats - Olivier Français concernant la construction d'usines-barrages sur le Rhône à Bex-Massongex et Illarsaz (07/POS/002) - des groupes des VER SOC AGT et AdC : Projet de centrale électrique thermique au charbon, un projet du passé (08/POS/082) - Claude-Eric Dufour demandant si le potentiel énergétique des eaux usées est judicieusement utilisé (09/POS/115) - Yves Ferrari au nom du groupe des Verts pour un green new deal vaudois dans le domaine énergétique (09/POS/121) - Alexis Bally au nom du groupe des Verts intitulé "Pour un canton solaire" (09/POS/122) - Régis Courdesse et consort concernant une fiscalité écologique pour l'électricité renouvelable (09/POS125) - Isabelle Chevalley demandant la modification du règlement d'application de la loi sur l'énergie visant à restreindre l'usage du mazout comme moyen de chauffage (09/POS/132) - Vassilis Venizelos demandant l'inscription dans la loi d'une conception cantonale en matière d'énergie (09/POS/164) - Yves Ferrari : après le peuple, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat aura-t-il enfin une politique énergétique en faveur des renouvelables ? (09/POS/172) - Régis Courdesse demandant une fiscalité pour encourager l'assainissement énergétique des bâtiments (10/POS/178) - Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques (10/POS/217) - Fabienne Freymond Cantone pour une augmentation substantielle de la production d'énergies renouvelables dans le canton de Vaud (10/POS/225) - Philippe Martinet et consorts pour un plan d'action rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie (11/POS/245)(2ème débat) <p>(2ème débat): art. 2 à 15 acceptés. Art. 16a: amdt Borloz à l'al. 3 accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions. Art. 16a amendé</p>	DSE.	Renaud M. (Majorité), Ferrari Y. (Minorité)	08/10/2013

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 octobre 2013

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		accepté à une très large majorité, moins un avis contraire et deux abstentions. Art. 16b: amdt Divorne est refusé à une très large majorité, malgré quelques avis favorables et abstentions. Art. 16b non amendé accepté. Art. 18 à 30 acceptés. Art. 30a, al. 1: amdt Kappeler refusé par 84 non, 39 oui et 6 abstentions. Art. 30a, al. 2: amdt Ravenel est refusé à une légère majorité. Interruption du 2ème débat.			
RENV-T	12.	(13_INT_115) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar- Combien de "bols d'air" faut-il pour lutter contre le smog ?	DSE.		08/10/2013
RENV-T	13.	(13_INT_106) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Guy-Philippe Bolay - Pourquoi les squatters bénéficient-ils de droits supérieurs à ceux des légitimes propriétaires ?	DSE.		08/10/2013
RENV-T	14.	(13_INT_109) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar - Où sont les femmes ?	DSE.		08/10/2013
RENV-T	15.	(61) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 8'631'500.- destiné à financer la mise en place de mesures de diminution du risque et du pilotage de la sécurité des SI au sein de la DSI.(1er débat)	DIRH.	Despot F.	08/10/2013
RENV-T	16.	(87) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 7'615'000.- pour financer les travaux de consolidation de dix objets répertoriés dans le cadre des Dégâts des Forces de la Nature (DFN)(1er débat)	DIRH.	Modoux P.	08/10/2013
RENV-T	17.	(13_PET_012) Pétition pour réduire le temps d'utilisation des voitures	DIRH, DSE	Brélaz F.	08/10/2013
RENV-T	18.	(13_INT_117) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - La grève d'accord ! Mais à ses frais !	DIRH.		08/10/2013
RENV-T	19.	(13_INT_124) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat a-t-il des projets pour rendre plus fluide le trafic entre Cossonay-Gare et Cossonay-Ville ?	DIRH.		08/10/2013

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :